

BELLET (Alain) *et al.*, *Les Années lycée. Le bac a 200 ans*

Paris : L'Étudiant/Solar, 2008, 120 p.

Philippe Marchand



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/1989>

DOI : [10.4000/histoire-education.1989](https://doi.org/10.4000/histoire-education.1989)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2009

Pagination : 155-157

ISBN : 978-2-7342-1151-8

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Philippe Marchand, « BELLET (Alain) *et al.*, *Les Années lycée. Le bac a 200 ans* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 122 | 2009, mis en ligne le 27 octobre 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1989> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1989>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

BELLET (Alain) et al., *Les Années lycée. Le bac a 200 ans*

Paris : L'Étudiant/Solar, 2008, 120 p.

Philippe Marchand

RÉFÉRENCE

BELLET (Alain) et al., *Les Années lycée. Le bac a 200 ans*, Paris : L'Étudiant/Solar, 2008, 120 p.

- 1 Si les commémorations sont l'occasion pour les éditeurs de publier des ouvrages dont ils attendent, actualité oblige, une large diffusion, le résultat n'est pas toujours à la hauteur sur le plan scientifique. En témoigne cette publication de cent vingt pages ayant pour titre *Les années lycée* et pour sous-titre *Nos années bac*. S'agit-il d'une étude des lycéens ? du baccalauréat ? Les sept auteurs semblent hésiter entre les deux orientations. Ceci nous vaut, dans la première partie, une présentation des candidats au baccalauréat sous le titre « Le portrait du bachelier ». Le lecteur a droit à des développements sur « le look des bacheliers », sur « leur apparence pas très cool » au XIXe siècle, sur leurs passions, sur leurs goûts musicaux, sur leurs idoles, sur leur sexualité au XXe siècle. Parmi les illustrations retenues pour cette partie, on retiendra une photographie de « converse » (chaussure jadis appelée basket), une photographie de préservatif, une autre de l'appareil servant à les distribuer, une autre d'une boîte de pilules du lendemain. Tout cela se veut « branché ». Au total, nous avons là un portrait bien stéréotypé et fort superficiel du lycéen des XIXe et XXe siècles. De plus, les expressions utilisées et les icônes retenues commencent à dater. Combien de lycéens s'identifient encore à James Dean ? Combien de lycéennes à Brigitte Bardot ? Nos auteurs auraient dû se livrer à des enquêtes sur le terrain.
- 2 Dans la seconde partie de l'ouvrage, le lecteur découvre « Le must des lycées », palmarès dans lequel ne figure aucun des établissements secondaires du nord et de l'est

de la France, les acteurs du lycée, le « prof », le « staff de direction », enfin quelques ministres de l'Éducation nationale.

- 3 Et le baccalauréat dans tout cela ? On y arrive enfin avec la troisième partie, « Le jour J approche », et la quatrième, « L'épreuve est terminée, et après ? ». Le lecteur découvre alors un florilège d'affirmations péremptoires que rien ne vient démontrer. Un premier exemple : le choix du nom de l'examen « dit clairement le souhait de Napoléon de renouer avec certaines valeurs pré-1789 (*sic*) et de réconcilier les Français entre eux ». Autre affirmation du même genre : la réforme de 1902 aurait rendu le baccalauréat moins élitiste. Jusqu'à présent, aucune étude n'est venue le prouver.
- 4 Le propos est souvent approximatif. Le décret de 1923 (réforme Bérard) rendant obligatoire l'apprentissage du latin dans le premier cycle du secondaire n'a jamais eu le moindre commencement d'application. De plus, le grec restait facultatif et non pas obligatoire (p. 51). Le choix des sujets est resté longtemps du ressort des facultés où se déroulait l'examen (p. 78). Entre le système des boules et celui de la notation chiffrée de 1 à 20 a existé celui des suffrages exprimés par des chiffres de 1 à 5 (p. 96). L'aide-mémoire est bien antérieur à la seconde moitié du XIXe siècle, comme le montre le catalogue de la Bibliothèque nationale (p. 74). L'usage du livret scolaire n'est pas daté et, surtout les difficultés de sa mise en œuvre ne sont guère évoquées (p. 59). À propos de l'enseignement secondaire féminin, il aurait été souhaitable de rappeler le nom de Victor Duruy, fondateur des cours d'enseignement secondaire pour jeunes filles (p. 48, p. 92-93).
- 5 Toutes ces lacunes et approximations auraient pu être évitées si les auteurs avaient lu attentivement l'ouvrage ancien, mais fondamental, de Jean-Benoît Piobetta, qui ne figure pas dans la bibliographie. Rendons cette justice aux auteurs qu'ils le citent (p. 75), mais en en faisant un « inspecteur général de l'instruction civique » (*sic*)... Enfin, on ne peut manquer de citer cette perle, qui mériterait de figurer dans un bêtisier du baccalauréat : « cession » à la place de « session » (p. 56)...
 - 6 Heureusement, il reste l'illustration, qui est de qualité.